

**NOTE AUX FAMILLES DES ELEVES DE 3<sup>ème</sup> et aux Professeurs principaux de 3<sup>ème</sup>**

**D.N.B. (Diplôme National du Brevet) - SESSION 2018**  
**PHASE D'INSCRIPTION : du lundi 15 janvier au vendredi 2 février 2018**

Vous trouverez en pièce jointe la fiche de confirmation d'inscription au brevet 2018 de votre enfant, inscrit en 3<sup>ème</sup>. En qualité de responsable légal, merci d'en **prendre connaissance, de vérifier les données et de notifier à l'encre rouge les modifications éventuelles** concernant l'identité de l'élève, l'adresse et le n° de téléphone du responsable légal.

**Veillez également renseigner les cases** correspondant aux informations suivantes :

- **Handicap** : le « **NON** » est inscrit par défaut, entourez le « **OUI** » si vous avez formulé une demande d'aménagements  
**RAPPEL** : le dossier de demande d'aménagements aux examens doit être déposé **au plus tard le 2 février 2018 au secrétariat de direction**
- **Diffuser les résultats du brevet de votre enfant aux organismes privés**, le « **NON** » est inscrit par défaut.

**Pièces justificatives à rendre au professeur principal avant le mardi 23 janvier 2018 :**

- **fiche de confirmation d'inscription signée de l'élève et du responsable légal**
- **C.N.I.** : L'élève doit fournir une copie de sa carte nationale d'identité.

**En cas de changement d'adresse** du responsable légal, vous devez présenter deux justificatifs de domicile récents de moins de 3 mois, au nom du responsable légal.

**L'attestation de recensement** : conformément à la loi n°97-1019 du 28/10/1197, les candidats, filles ou garçons, de nationalité française, **âgés de 16 ans au 2 février 2018**, devront fournir une copie de l'attestation de recensement délivrée par la mairie de leur lieu de résidence pour l'inscription à cet examen, **au plus tard le 09/02/2018 au secrétariat de direction.**

Les inscriptions seront closes le 2 février 2018 à 16h00.

La Principale

